

Image not found or type unknown



Le droit du sol pendant la colonisation Française

Par **Cerise**, le **08/07/2014** à **22:20**

Bonjour,[smile7]rnAvant que la France n'accorde l'indépendance à ses territoires d'outre mer (Asie, Afrique) le droit du sol était - il appliqué pour les enfants nés lors de ses siècles de colonisation Française?rnS'ils avaient une couleur de peau d'origine :rnAsiatiquernArabernNoirernEtaient -ils Français (nationalité) ou bien ! seuls les enfants de couleur blanche avaient ce privilège?rnMerci.